



# Journée de mobilisation LE 11 JANVIER 2022

## Uni.e.s pour obtenir des moyens de santé et de protection sociale de qualité !

Les salarié.e.s ainsi que les étudiant.e.s, retraité.e.s et usagé.r.es des établissements, des services de santé et de soins à domicile, pour personnes handicapées ou âgées et de l'Action Sociale dénoncent la dégradation des conditions de travail des personnels ainsi que les difficultés d'accueil et de prise en charge dans la dignité pour l'ensemble de la population. Malgré l'engagement des personnels, des stagiaires et étudiant.e.s dans ces structures, la situation s'aggrave avec l'actuelle pandémie qui entraîne un surcroît d'activité à gérer, en plus du suivi quotidien classique des résident.e.s et patient.e.s dans ces établissements.

Les personnels et les étudiant.e.s sont en colère et épuisé.e.s par le manque de lits, de lieux d'accueil et de professionnel.le.s en nombre suffisant, elles et ils dénoncent la surcharge de travail, l'impossibilité de prendre leurs temps de repos et de congés et de bénéficier de leurs droits à la formation.

Les retraité.e.s et usagé.e.r.e.s de ces secteurs d'activités sont excédé.e.s par les délais d'attente, l'éloignement et le manque de structures ou d'établissements pour les accueillir et constatent une prise en charge se détériorant et induisant des restes à charge qui pèsent sur leur budget.

### Notre système de santé et de protection sociale, c'est l'affaire de nous toutes et tous !

Faisons-nous entendre ensemble pour arracher dans la rue, en ce début d'année, ce qui ne peut s'obtenir dans les salons des ministères.

Le gouvernement, au travers d'annonces régulières, assure que notre système de Santé et d'Action Sociale « tient bon » alors que parallèlement, il est exigé de faire des millions d'économies à travers la loi de Sécurité Sociale 2022 qui seront encore synonymes de sacrifices pour nous tout.e.s. Cette loi instaure par exemple la mise en place d'une augmentation de salaire pour une partie des salarié.e.s dans les établissements, laissant une autre partie « les exclu.e.s du Ségur

de la Santé » qui ne bénéficieront pas des 183 €, créant ainsi une inégalité de traitement totalement injuste entre de mêmes métiers. Pour les usagèr.e.s, cela est et sera synonyme de délais d'attente supplémentaires pour les consultations, examens et admissions pour hospitalisation. Voilà quelques exemples qui démontrent que la politique gouvernementale continue à mépriser les revendications tant des personnels que des usagèr.e.s et des retraités.e.s.

**Etudiant.e.s, salarié.e.s, retraité.e.s et usagé.r.e.s, détermininé.e.s et uni.e.s pour obtenir des moyens d'amélioration qui nous reconnaissent, nous respectent, en faveur de meilleures conditions d'études, de travail et pour des services de qualité pour toute la population !**



## Toutes et tous dans les actions proposées par la CGT ce 11 janvier 2022 !